Compte-Rendu de la réunion AURoRE du 06 juin 2002

Etaient présents :

Nom	Login	Association membre
AFFES Anis	Anis	CIBY-Net
APPERT Fabien	Fabinou	FlemNet
AVOIX Jean-Christophe	XIII	Pac@net
BABUT Nicolas	Nico	BdI
CALMEJANE Christophe	Kiki	Flemnet
MHENNI Kaissar	Caesar	CIBY-Net
VASSEUR Alexandre	Loki	Pac@net
VILLANI Sylvain	Oyster	Flemnet

Etaient absents :

Nom	Login	Association membre
BEN OUIRANE Fouad	Jarod	CIBY-Net
BONFILS Thierry	Tiry	BdI
MERLE Frédéric	Taz	Pac@Net
RENZI Vincent	Grogriff	BdI

Ordre du jour :

¤ Présentation de la fédération
¤ Projet Laser
¤ Renouvellement du CA

Présentation de la fédération

Le président de la fédération, Jean-Christophe Avoix, a exposé aux adhérents présents, les buts et motivations d'AURoRE. Le trésorier, Fabien Appert, a exposé le bilan financier, en insistant sur le fait que le compte d'AURoRE est un compte commun approvisionné pour l'instant par la cotisation des associations membres, et que ce compte peut être amené à grossir ponctuellement lors de la réalisation d'un projet par exemple. Le compte dispose actuellement d'environ 90 €.
Le président et le trésorier ont aussi redéfini notre position par rapport au CRI, et la connexion internet qu'ils nous fournissent, en reprécisant qu'il s'agit d'un service dépendant de leur volonté. Les actions menées envers le CRI afin d'obtenir plus de libertés (IP routables...), ont été remontées vers Renater (organisme gérant le réseau universitaire français), dont la réponse est invariablement négative. Cependant, même si Renater n'approuve pas notre présence sur leur réseau, le minitère de l'éducation et le CROUS auraient tendance à penser le contraire et à faire pression pour que l'accès à Renater soit plus "ouvert".

Projet Laser

Le projet Laser qui a pour objectif de relier le réseau Flemnet et Pac@Net avec une ligne d'au moins 100 Mbps, a été présenté au responsable informatique du CROUS de Versailles (Mr Lemonier), et approuvé. Le CROUS financerait donc l'opération dirigée par Optical Access et Erié, dont le montant s'élève à 35 596,31 € (233 496,49 FF).
Cependant un rendez-vous a été pris avec le directeur technique d'Actipole (07/06), entreprise française qui s'engage à établir un devis ne dépassant pas environ les 23 000 € (150 870,11 FF) pour un matériel aussi performant et d'aussi bonne qualité que celui proposé par son concurrent.
Ceci retarde sensiblement l'avancée du projet, qui ne devrait tout de même pas tarder à aboutir.

Renouvellement du CA

Les membres du CA actuel se sont réunis afin de découvrir les potentiels membres du prochain CA. Celui-ci sera reconstitué à la prochaine réunion de CA le 12/06 (l'ancien CA devrait aussi être présent).